

Opticien(ne)-lunetier(ière)

Technicien et commerçant, l'opticien-lunetier réalise, adapte et vend, sur prescription médicale, des lunettes et des lentilles à une clientèle variée.

- **Domaines professionnels :** Santé
- **Centres d'intérêt :** aider, conseiller, faire du commerce, faire un travail de précision

**Métier accessible après un bac S-SI
(Scientifique option Sciences de l'Ingénieur)**

Nature du travail

Lentilles ou lunettes ?

Verres en plastique, incassables, antireflet ? Lentilles souples ou rigides, de couleur, jetables ? Aujourd'hui, l'opticien-lunetier est le seul professionnel autorisé à délivrer des verres correcteurs, en se référant à l'ordonnance d'un médecin ophtalmologiste. Il accompagne également le client dans le choix des montures (légèreté, solidité...) et des types de verre (en fonction de leurs performances), ou dans l'adaptation des lentilles. Puis il passe à la phase de fabrication en atelier. Les verres sont vérifiés, centrés, puis taillés et insérés dans la monture. D'autres professionnels, les monteuses en lunetterie, peuvent le seconder dans cette phase du travail. Les lunettes sont ensuite ajustées lors d'un rendez-vous avec le client. L'opticien-lunetier s'assure alors du confort visuel obtenu. Par la suite, il se charge du service après-vente : réparations, changement de verres, réglage des branches... Son travail est identique pour les lentilles : il apporte son savoir-faire technique pour expliquer au client comment les poser, les retirer et les entretenir. Dans son magasin, ce professionnel propose par ailleurs de nombreuses fournitures : étuis, produits d'entretien, lunettes de soleil... Il renseigne les clients, présente les nouveaux modèles et réalise les ventes. De plus en plus d'opticiens-lunetiers gèrent et animent leur propre point de vente.

Conditions de travail

En magasin et à l'atelier

Les contacts avec une clientèle variée sont le lot quotidien de l'opticien-lunetier. Ce métier s'exerce dans un point de vente, que ce soit comme gérant ou en tant que salarié. Il peut s'agir d'une boutique indépendante ou, plus souvent, d'un magasin appartenant à une chaîne ou d'un point de vente en centre commercial. Le temps consacré à l'accueil et au conseil est important. Le travail s'effectue debout une partie de la journée. L'opticien passe également du temps dans l'arrière-boutique, en atelier de montage, afin de réaliser et d'assembler les lunettes. Les horaires correspondent globalement aux heures d'ouverture classiques d'un commerce, mais ils peuvent être plus tardifs pour répondre à la demande des clients qui travaillent en journée. Les échanges avec les fournisseurs sont quotidiens : commande des verres, vérification des délais de livraison...

Vie professionnelle

Débuter comme salarié

Quelque 29 millions de Français portent des lunettes ou des lentilles, et le secteur de l'optique-lunetterie se porte plutôt bien : le vieillissement de la population et un meilleur suivi médical y contribuent largement. Il existe actuellement, en France, 7 500 points de vente, qui emploient environ 12 000 opticiens salariés. Les indépendants ont de plus en plus de difficultés à lutter contre le développement des grandes enseignes, qui représentent à elles-seules 50 % du chiffre d'affaires du secteur. Les jeunes diplômés ne rencontrent pas de difficultés pour être recrutés en tant que salariés dans un point de vente, généralement en CDI. Les femmes représentent 70 % des effectifs. Après quelques années d'expérience, un opticien peut décider de créer son propre point de vente, sous réserve de disposer d'un investissement de départ important, et en sachant que la concurrence fait rage...

Rémunération

Le niveau moyen des rémunérations affiche une tendance à la baisse. Un jeune diplômé perçoit un salaire mensuel brut compris entre **1 200** et **1 650** euros, selon ses responsabilités et l'importance du magasin. Après plusieurs années d'expérience, la rémunération est comprise entre **1 800** et **2 300** euros.

Compétences

Disponible et méticuleux

Ce métier rassemble une palette de compétences très variées. L'opticien-lunetier est à la fois un technicien méticuleux et un excellent commercial. Ses compétences techniques, sa précision et sa rigueur lui servent à réaliser des montures parfaitement adaptées. En magasin, ses capacités relationnelles, son sens de l'accueil et sa fibre commerciale sont indispensables pour servir et vendre les produits présentés. Disponible et à l'écoute, il cerne les attentes des clients et devance même leurs besoins. Cette polyvalence doit être associée à une curiosité naturelle pour les nouvelles technologies et à un intérêt pour la mode et l'esthétique.

Accès au métier

BTS obligatoire

Pour exercer le métier d'opticien-lunetier et ouvrir un jour un commerce, le BTS Opticien lunetier est obligatoire. Ce diplôme, de niveau bac + 2, se prépare en deux ans dans les lycées d'enseignement général et technologique, et en trois ans dans les écoles privées. Il peut également être préparé dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Pour accéder à cette formation, il est conseillé de se présenter avec un bac S (scientifique), spécialité maths et physique, STL (sciences et technologies de laboratoire), spécialité physique de laboratoire, option optique et physico-chimie. La sélection, sur dossier et entretien de motivation, est très sévère : 1500 candidats se présentent chaque année pour environ 300 places.

Le programme de ce BTS comprend des matières scientifiques (maths, physique...) et des cours pratiques en technique. Pour s'adapter aux évolutions du métier, les enseignements concernant la vente, la communication et la gestion de magasin ont été renforcés. Par ailleurs, l'anglais est obligatoire. Un stage de quatre à six semaines est inclus dans la formation.

À noter : le CAP monteur en optique-lunetterie, qui se prépare en deux ans après la troisième ou la seconde, se déroule en apprentissage. De même, le BEP optique-lunetterie se prépare en deux ans après la troisième ou la seconde. Ces diplômes permettent de travailler dans un magasin en tant que monteur de lunettes uniquement (ce professionnel ne peut pas accueillir ou conseiller les clients, ni procéder à des ventes).

Des formations menant au métier :

- BTS Opticien lunetier